



**Procès-verbal du Bureau Syndical
de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue
Mercredi 08 juin 2022**

Lieu : Mairie de Frasne

Date de la convocation : 01/06/2022

Membres - Département en exercice : 2

Membres - EPCIs en exercice : 9

Membres présents : 0 Membres présents : 6

Nombre de suffrage exprimés 6

L'an deux mille vingt-deux, le huit juin à neuf heures trente, le Bureau Syndical de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle du conseil de la mairie de Frasne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER.

Collectivités	Membres du Bureau	
Département du Doubs	Philippe ALPY	Excusé
	Béatrix LOIZON	Excusée
CC Loue Lison	Jean-Claude GRENIER	X
CC Montbenoît	Olivier BILLOT	Excusé
CC Grand Pontarlier	Daniel DEFASNE	Excusé
CC Portes du Haut Doubs	Gérard FAIVRE	X
CC Val de Morteau	Jean Pierre FRIGO	X
CC Arbois Poligny Salins	Bernard LAUBIER	X
CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	Claude LIETTA	X
CC Plateau de Frasne et Val du Drugeon	Christian VALLET	Excusé
CC Altitude 800	Aurélien DORNIER	X

Secrétaire de séance : Jean Pierre FRIGO

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 18 mai 2022.2
2. Etude prospective changement climatique et ressource en Eau.....2
 - a. Attribution du marché.....2
 - b. Demande financement : AERMC – Région Bourgogne Franche-Comté.....4
3. LIFE CLIMAT : Point d'information5
4. Point d'avancement des dossiers liés à la Prévention des inondations.....5
5. Retour sur la rencontre avec le CIGC6
6. Questions diverses6
 - a. Avancement - Plan de Gestion stratégique Milieux Humides.....6
 - b. Acquisitions8

Monsieur le Président souhaite la bienvenue les membres du Bureau, il informe également qu'il ne pourra rester pour la séance et s'en excuse, il laisse la Présidence à Monsieur le 1^{er} Vice-Président.

Le 1^{er} Vice-Président constate que les conditions de quorum sont remplies et ouvre donc la séance.

1. Approbation du procès-verbal du 18 mai 2022.

Le 1^{er} Vice-Président demande si des observations sont à formuler quant au dernier procès-verbal du Bureau syndical du 18 mai dernier.

Monsieur Jean-Pierre FRIGO tient à confirmer la contribution du PNR Doubs Horloger au sujet des actions de sensibilisation des scolaires dans le cadre du contrat de bassin (Point 4). Une réunion technique est à prévoir.

Délibération n°324 : Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès-verbal du bureau syndical du 18 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

Résultat du vote :

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

2. Etude prospective changement climatique et ressource en Eau

a. Attribution du marché

L'objet de la consultation est la réalisation d'une approche prospective sur le périmètre du SAGE Haut-Doubs Haute-Loue (élargit au périmètre de l'EPAGE) visant à définir une stratégie d'adaptation au changement climatique.

Cette stratégie d'adaptation constituera le socle du futur SAGE et du futur PTGE (Plan Territorial de Gestion de l'Eau).

Cette approche comprend :

- La réalisation d'une étude rétrospective et prospective sur le changement climatique à l'horizon 2050 axée sur le volet ressource en eau,
- Combinée à une animation territoriale auprès des acteurs de l'eau du territoire, sous l'éclairage des éléments du changement climatique connu actuellement, et des résultats au fil de l'eau, des différentes phases de l'étude prospective, afin d'informer et de co-construire avec les acteurs du territoire une stratégie d'adaptation.

L'estimation est assez difficile pour une telle étude. Au regard d'études similaires réalisées sur des territoires de taille identique (notamment le bassin de l'Ardèche), l'estimation oscille entre 150 k€ et 180 k€ H.T.

Il est inscrit 190 k€ TTC (soit 158 k€ H.T.) au budget 2022 de l'EPAGE.

21 dossiers de consultation ont été retirés sur la plateforme klekoon et 5 candidats ont remis une offre (date limite le 25 mai) :

°	Date du dépôt	Soumissionnaires	Montant offre
1	24/05/2022 11:26:44	Florian Barrau (ICEA)	68 400 € H.T.
2	24/05/2022 13:46:37	SAFEGE	212 825 € H.T.
3	25/05/2022 11:45:08	Auxilia	148 047 € H.T.
4	25/05/2022 15:09:29	ARTELIA	184 300 € H.T.
5	25/05/2022 15:14:54	Cabinet REILE	155 825 € H.T.

Critère	Pondération
1 / prix	40 %
2 / valeur technique	60 %

Le classement des prix est le suivant :

Candidats	prix H.T.	note prix
valeur items		40
ICEA	68 400.00 €	p.m
Auxilia	148 087.00 €	40.00
Reilé	155 825.00 €	38.01
Artélia	184 300.00 €	32.14
SAFEGE	212 985.00 €	27.81

Un message a été envoyé à ICEA afin de lui demander les éléments qui justifiaient le prix proposé, nettement inférieur à l'estimation et aux autres offres. Le bureau d'étude n'a pas répondu à la date de rédaction de ce rapport.

Il est proposé de classer cette offre anormalement basse, d'autant qu'à la lecture du mémoire technique, le nombre de jours proposé pour réaliser les missions annoncées (qui sont par ailleurs en décalage avec ce qui est attendu) ne semble pas du tout réaliste (largement sous-estimé).

L'offre technique du cabinet Reilé est nettement en dessous des 3 suivantes (Auxilia, Artelia, SUEZ) que ce soit en terme méthodologique, de références et de moyens humains (pas assez diversifiés).

Les 3 offres suivantes aboutissent à des notes techniques au final assez proches, bien qu'ayant chacune des spécificités propres.

Auxilia a le meilleur mémoire technique mais est un peu en dessous en termes de références et moyens humains.

SUEZ (SAFEGE) est pénalisé sur son mémoire technique mais a de très bonnes références et moyens humains.

Enfin, Artélia a globalement une bonne offre sauf sur le calendrier. Il ressort en 1 sur la note technique.

Le classement final avant négociation est le suivant :

Candidats	note technique	note prix	TOTAL
Valeur items	60.00	40.00	100.00
ICEA	p.m	p.m	p.m
Auxilia	58.69	40.00	98.69
Reilé	9.13	38.01	47.14
Artélia	60.00	32.14	92.14
SAFEGE	57.39	27.81	85.20

Le volet prospective hydrologique quantitative des 4 offres mériterait d'être plus explicité vis-à-vis des caractéristiques karstiques particulières du bassin afin de vérifier si les solutions techniques proposées sont bien adaptées.

Le BRGM a été consulté pour savoir si une modélisation hydrologique est pertinente et si oui à quelle échelle.

Monsieur le 1^{er} Vice-Président pense qu'il est intéressant de réaliser une telle modélisation, cela donnera des arguments plus sérieux pour appuyer les solutions d'adaptations et cela pourra servir également ultérieurement pour les territoires.

En fonction du retour du BRGM, une phase de négociation sera ouverte ou non. La décision d'attribution est donc reportée au prochain bureau syndical.

b. Demande financement : AERMC – Région Bourgogne Franche-Comté

Cette étude est susceptible de bénéficier d'une aide de l'Agence de l'eau à hauteur de 50 %. En parallèle un courrier a été fait à la Région Bourgogne Franche Comté pour obtenir également un soutien, sachant que la Région incite les territoires à lancer des démarches d'adaptation au changement climatique.

L'Ademe a été contactée mais n'intervient pas compte tenu du ciblage de l'étude sur le volet eau et du financement déjà attendu de l'Agence de l'eau.

Il est ainsi proposé aux membres du bureau de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'eau RMC et de la Région Bourgogne Franche Comté pour la réalisation de cette étude et d'autoriser le président à signer tout document correspondant.

Délibération N°325 : L'exposé du 1^{er} Vice-Président entendu, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- **Autorise le Président à signer les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et la Région Bourgogne Franche-Comté**

Résultat du vote :

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

3. LIFE CLIMAT : Point d'information

Geneviève MAGNON, chargée de mission LIFE, indique que les membres de l'équipe LIFE ont rendu des éléments complémentaires de réponses sur le dossier, le 20 mai dernier, à la suite de demandes de précisions.

Elle explique qu'aucune réponse officielle sur le Life Climat a été donnée, il est encore possible qu'il y ait de nouvelles questions.

Une déclaration sur l'honneur de l'EPAGE a été signée électroniquement (comme l'autorise la délibération du CS d'engagement du life Climat de décembre 2021).

4. Point d'avancement des dossiers liés à la Prévention des inondations

Un certain nombre de dossiers sont en cours dans ce domaine :

Etude hydraulique sur ruisseau de Vaux à Rurey : l'étude est engagée, le rendu de la 1^{ère} phase devrait être bientôt transmis.

Etude hydraulique du Doubs à Pontarlier et Doubs : l'étude est engagée, une 1^{ère} réunion a eu lieu le 31/05 qui avait pour but de faire une présentation de la démarche / méthode de travail, avec une visite sur le terrain.

Etude de Danger de la digue de Bannans : l'Etude est en cours, une réunion avec la commune et la CFD a eu lieu le 31/05 dans le but de définir les seuils de surveillance de la digue en temps normal et en cas de crue, et aussi échanger sur l'entretien de la digue.

Monsieur le 1^{er} Vice-Président indique qu'il a été discuté avec la commune des modalités de surveillance à mettre en place pendant les crues. Il a été convenu de proposer aux services de l'Etat de ne pas faire de tournées de surveillance la nuit à partir d'un certain niveau de crue, au regard des risques que cela ferait peser sur les personnes en charge du suivi.

Pour ce qui est de l'entretien, l'EPAGE entretiendra bien la digue mais pas l'espace entre la digue et le Drugeon, propriété communale dont la charge revient à la commune.

Etude de restauration morphologique du Théverot : l'étude est lancée, elle comprend un volet Prévention Inondation. Monsieur FRIGO indique qu'il a rencontré les deux bureaux d'études en charge de celle-ci : TELEOS et Naldéo.

L'EPAGE a été contacté récemment pour une nouvelle problématique de débordement et d'inondation d'un petit affluent de la Loue, le Bief de Caille, sur la commune de Ronchaux.

Au vu de la situation, il faudra sans doute envisager une petite étude hydraulique, sachant qu'il y a un enjeu sur ce cours d'eau à combiner avec des travaux de restauration morphologique avec des travaux liés à la prévention des inondations.

Monsieur le 1^{er} Vice-Président insiste sur la nécessité de réfléchir globalement sur ce cours d'eau qui a déjà causé des problèmes de débordements à l'aval de la RN 83 sur la commune de Brères sur un secteur où le cours a été rectifié et déplacé.

La Commune de Sombacour a contacté l'EPAGE, pour avoir un appui technique dans le cadre d'un dossier qui les oppose à un GAEC, au sujet du ruisseau « Le Bief » qui coule quelques jours par an, pour des problèmes évoqués par le GAEC, de mauvaise qualité de l'eau qui auraient engendrés une dégradation de la qualité du lait. L'affaire est en cours de jugement au Tribunal Administratif.

Une visite sur le terrain a eu lieu avec le maire, Aurélien Dornier et Cyril Thevenet. Lors de cette rencontre, il a été constaté la présence d'un Bassin de rétention d'eau sur l'amont du bassin versant. Celui-ci assure l'écroulement des eaux de ruissellement juste avant que ce forme le ruisseau.

Une vérification juridique sera faite pour voir si cet ouvrage relève ou pas de la compétence PI.

Il a été proposé au maire que l'EPAGE fasse quelques mesures de débits en période de ruissellement à l'automne, en amont et en aval du village ainsi que quelques analyses d'eau, qui n'auront pas de valeur juridique mais qui pourront donner un aperçu d'un éventuel impact de la zone urbanisée (raccordée à l'assainissement collectif).

Au vu de l'arrêt maladie de Benjamin Knaebel, l'étude hydraulique sur le Dahon à Valdahon n'a pas encore été engagée. Ceci étant, des remarques ont été émises par l'EPAGE sur le projet de PLUi car de nombreuses nouvelles surfaces sont ouvertes à l'urbanisation sur Valdahon, alors que des problèmes de ruissellements et de débordements sont déjà bien présents.

Il est convenu revoir les élus et les services (nouvelles DGS) afin de bien revoir ensemble si les enjeux sont réellement partagés.

5. Retour sur la rencontre avec le CIGC

Une rencontre a eu lieu de 01 juin 2022 avec le CIGC et l'URFAC à la maison du Comté à Poligny.

Il est convenu de rédiger un courrier au CIGC pour faire suite à cette réunion afin de garder trace des échanges et d'indiquer quelles sont les attentes de l'EPAGE pour avancer sur les sujets évoqués :

- Problème des droits à produire sur les zones humides et les pelouses sèches
- Situation actuelle de la qualité de l'eau, vis-à-vis des nitrates notamment et problématique des rejets de fromageries, qui sont en partie liés à l'augmentation de la production laitière, pas complètement maîtrisée sur le plan des impacts environnementaux.
- Proposition de travailler conjointement pour valoriser et mettre en avant les bonnes pratiques et favoriser les initiatives à des échelles territoriales locales comme les coopératives.

Monsieur Jean Pierre FRIGO informe que le CIGC est venu à la rencontre du PNR Doubs Horloger dans le même esprit.

6. Questions diverses

a. Avancement - Plan de Gestion stratégique Milieux Humides.

Geneviève MAGNON, chargée de mission, présente le dossier.

Pour rappel, **le PGSMH permet de définir une stratégie territoriale en faveur des zones humides (obligation SAGE)**

Objectif: accélérer la mise en œuvre de la politique en faveur des zones humides et appliquer le principe éviter réduire compenser

- ✓ Stratégie par **sous-bassin versant du SDAGE**
- ✓ Pour pérenniser les **services** rendus ou offerts, effectifs ou potentiels par les zones humides

- ✓ En tenant compte des **fonctions** et des **pressions**
- ✓ Dans un espace où il existe une forte probabilité de présence de milieux répondant aux critères de définition des zones humides

Réunions territoriales	répartition des zones humides par BV	comcom 1	comcom 2	Comcom 3
Haut-Doubs amont Pontarlier				
1 réunion CCLM/PNR	Haute-vallée du Doubs	CC Lacs et montagnes du HD	PNR Haut-Jura	
	BV Jougna	CC Lacs et montagnes du HD		
	bassin des 2 lacs	CC Lacs et montagnes du HD	CC Grand Pontarlier	
1 réunion CFD/CCGP	BV Larmont-Les Fourgs	CC Grand Pontarlier	CC Lacs et montagnes du HD	
	Bassin du Drugeon et plaine de l'Arlier	CC Frasne Drugeon	CC Grand Pontarlier	
Haut-Doubs aval Pontarlier				
1 réunion Morteau/ Montbenoit/PNR	Moyenne vallée du Doubs aval Pontarlier	CC Montbenoit		
	BV alluviale Doubs Theverot Morteau	CC Val de Morteau	PNR Doubs Horloger	
Dessoubre/Arc/Cicon				
1 réunion Portes HD/Montbenoit	ZH Arc/Cicon et Passonfontaine	CC Montbenoit	CC Portes du haut-Doubs	
	Premiers plateaux nord (Valdahon)	CC Portes du haut-Doubs	CC Loue-Lison	
Plateaux Loue sud				
	premiers plateaux sud (Levier)	CC Altitude 800	CC Loue-Lison	CC Montbenoit/ CC Frasne Drugeon
Vallée de la Loue et affluent+plateau Nord	Vallée de la Loue et affluent+plateau Nord			
1 réunion CC Loue Lison	Haute et moyenne vallée de la Loue	CC Loue-Lison	CC Montbenoit	
	Basse vallée de la Loue	CC Loue-Lison	CC Grand Besançon	
	Plateau Tarcenay-Montrond-Epeugney	CC Loue-Lison	CC Grand Besançon	
Bassin Sud Loue	Bassin Sud			
1 réunion CC APS/Alt 800	bassin de la Furieuse	CC Arbois Poligny Salins		
	Lison supérieur	CC Arbois Poligny Salins	CC Alt 800	CC Frasne-Drugeon
6 réunions au total				

- ✓ Définir avec les acteurs un **plan d'actions concerté**
- ✓ **Objectif de maintenir tout ou partie des fonctions prioritaires**

Le travail de définition des zones humides est réalisé en appui avec le Pôle Milieux Humide du CEN Bourgogne Franche-Comté, le travail sera rendu prochainement et sera présenté en CLE le 23 juin 2022 (09h30 aux Fins)

La deuxième partie du travail consiste à définir une stratégie avec les élus. Pour cela il est proposé de réaliser des réunions par territoire selon la répartition présentée ci-dessus.

Pour ces réunions la constitution des groupes serait la suivante :

Réunions d'animation territoriale : constitution des groupes		
Représentants-collèges	structures	
Elus	les comcom	toutes les communes invitées pour information?
	les 2 PNR	
Services Etat+associés	DREAL	
	DDT 25+39	
	Agence de l'eau	
	OFB 25+39	
Département	service envir.	ENS
Usagers	Chambre d'agriculture	a minima le représentant de la CLE
	Fed. Chasse	
	Fed. Pêche	
	SOS Loue et rivières comtoises	
	CEN	

Monsieur Jean-Pierre FRIGO indique qu'il faut faire attention à associer les ACCA, il convient de veiller à ce que la Fédération de chasse transmette l'information.

Geneviève Magnon confirme que la Fédération de Chasse est informée et associée.

M. le 1^{er} Vice-Président indique qu'il faudra sans doute deux réunions sur le secteur loue Lison vu la taille et le nombre de communes concernées.

Les réunions pourraient débiter à partir de mi-septembre.

Une information sera transmise aux EPCI, en leur demandant de faire un retour sur la méthodologie qui pourrait être employée.

b. Acquisitions

Pour information, Monsieur Cyril THEVENET indique qu'une promesse de vente devrait arriver d'ici peu pour l'acquisition de parcelles à Houtaud en zones Humides (20 à 30 ha). Ce dossier avait déjà été présenté en bureau précédemment.

Les membres du bureau indiquent qu'une telle opportunité est rare et à saisir vu les pressions qui pèsent sur les zones humides, en particulier sur ce secteur.

L'ordre du jour étant épuisé la séance se termine à 11h45.

Le Président de l'EPAGE
Haut-Doubs Haute-Loue
Philippe ALPY

